

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 52 (1972)  
**Heft:** 4: Problèmes d'actualité

**Artikel:** Les activités hôtelières de Swissair  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-886747>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les activités hôtelières de Swissair

*La compagnie nationale suisse de navigation aérienne Swissair a fortement développé ses participations hôtelières au cours des 10 dernières années. Comme compagnie de navigation aérienne, elle n'est pas la seule à avoir agi de la sorte. Presque toutes les grandes entreprises de transport aérien se sont engagées d'une façon plus ou moins accentuée dans ce domaine. Jusqu'à présent, Swissair a investi environ 28 millions de francs dans des hôtels à l'étranger et en Suisse, dont plus de 18 millions dans ce dernier pays. Pourquoi Swissair attribue-t-elle une si grande importance à cette activité?*

## Évolution du « produit Swissair »

Dans les années 50, alors que les flottes se composaient exclusivement d'avions à hélices, le « produit » des compagnies de navigation aériennes consistait à transporter rapidement des passagers d'un point à un autre dans le monde tout en leur offrant de bons repas. Les courants de trafic étaient déjà considérables mais les chiffres, comparés à ceux d'aujourd'hui, étaient encore relativement modestes. En règle générale, le passager trouvait suffisamment de chambres d'hôtel à son arrivée à destination.

L'introduction des avions à réaction, autour de 1960, donna une énorme impulsion au transport aérien. La capacité offerte doubla et les frais d'exploitation favorables permirent de procéder à des diminutions des tarifs. Le courant du trafic que l'on aurait pu comparer, auparavant, à celui d'une rivière, s'enfla de telle sorte qu'il correspond, aujourd'hui, à celui d'un très grand fleuve. L'extraordinaire développement des voyages touristiques fut accompagné d'un accroissement important du trafic d'affaires et du tourisme de congrès. Cette tendance ne s'est pas atténuée jusqu'à maintenant. La mise en service et l'exploitation avec succès des avions de grande capacité en ont fourni la preuve impressionnante.

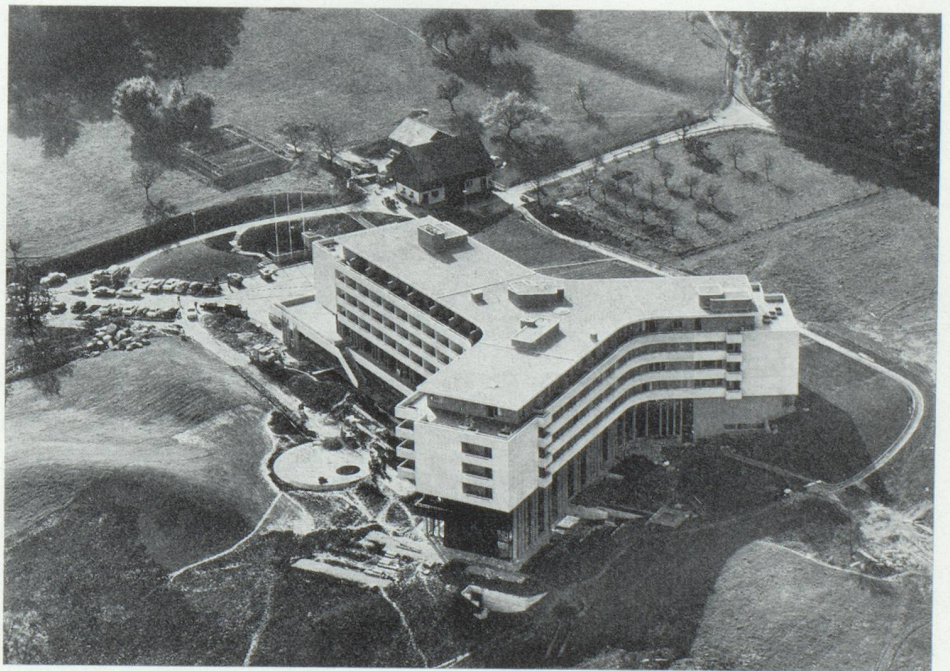
L'accroissement ininterrompu de l'offre de places ne pouvait pas se faire sans adopter de nouvelles méthodes pour conserver la clientèle existante et pour attirer de nouveaux clients au transport aérien. Ces efforts ne pouvaient réussir qu'en appliquant les procédés de « marketing » les plus modernes, c'est-à-dire en offrant, notamment, un produit conforme aux besoins du marché. Les expériences faites au cours des 10 dernières années ont démontré que le « produit » d'une compagnie de navigation aérienne n'est plus seulement le transport par la voie des airs accompagné des repas de première qualité : le passager attend de la compagnie qui se charge de ce transport qu'elle s'occupe également de lui procurer l'hébergement à destination, les transports par taxis ou par cars, lui organise des excursions ou même lui fournisse des arrangements forfaitaires comprenant tout ce qu'un voyageur comprend sous le nom de « voyage ». L'éventail des services que doit assurer une compagnie de navigation aérienne s'est donc étendu à un grand nombre de prestations touristiques complémentaires.

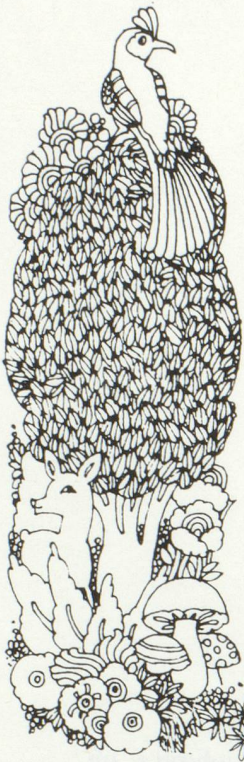
C'est dans ce contexte qu'il faut voir l'intérêt démontré par les compagnies aériennes à l'égard de l'hôtellerie. Pourquoi Swissair dépenserait-elle plus de 20 millions de francs suisses par année dans le monde entier pour faire connaître les beautés de la Suisse, transporterait-elle à destination de ce pays plus de 100 000 touristes et hommes d'affaires américains si, à Zurich, qui est sa base, la pénurie de chambres d'hôtel est telle que les passagers, après un vol de huit heures, ne peuvent même pas y trouver de quoi se loger et sont obligés de chercher ailleurs. Pour Swissair, il y avait là un danger grandissant, à savoir que



*Paris Pental Hôtel, La Défense, Courbevoie.*

*Atlantis Hôtel à Zurich.*





Atlantis –  
une île hospitalière  
verdoyante et tranquille,  
qu'embraime l'air pur de  
la forêt toute proche.

Hôtel de première classe  
avec 235 chambres, swimming-pool,  
sauna, gym-hall, bar, dancing,  
deux restaurants et salles de congrès  
entièrement climatisées, toutes  
équipées pour recevoir l'installation  
pour traduction simultanée  
et de moyens de communication  
audio-visuels.

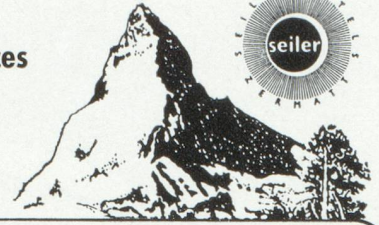
  
Atlantis Hotel

Zurich/Suisse

Döltchiweg 234, tél. 01 35 00 00,  
télex 56223



Merveilleuses vacances  
d'hiver  
à Zermatt



Zermatt, la station entourée de 20 sommets de  
quelque 4 000 mètres. 25 pistes de ski et plus de  
25 skilifts et chemins de fer de montagne en font un  
véritable paradis pour les skieurs.

Les hôtels Seiler font partie de la tradition hôte-  
lière de Zermatt s'étendant sur 120 années. Le Mont  
Cervin/Seilerhaus, l'hôtel de tout premier rang, et  
le Monte Rosa, le sympathique hôtel de premier  
ordre sont situés tous les deux en plein centre du  
village. Splendide piscine couverte de 20 mètres de  
long, restaurants et bars.

Prévoyez-vous pour l'hiver des vacances de ski  
plus tardives ? Pâques est à fin avril et, à cette  
saison également, Zermatt offre de bonnes conditions  
d'enneigement. Il est recommandé de réserver à  
temps.

## Hôtels Seiler Zermatt

Mont Cervin/Seilerhaus

tél. 028/7 71 50 - telex. 38 329

Monte Rosa

tél. 028/7 77 08



GRAND HOTEL  
VICTORIA-JUNGFRAU  
CH - 3800 INTERLAKEN

Téléphone : (036) 21.21.71 - Telex : 32602 vicin ch - Télégramme : VICTORIA JUNGFRAU

Maison de tout premier rang, située à la promenade principale avec une vue splendide sur le massif de la Jungfrau

Ouvert : fin avril - mi-octobre. Piscine chauffée et couverte

Cuisine française, Restaurant-Terrasse, " Jungfrau-Grill-Stube ", Dancing-Bar

### TARIFS

Pension complète, y compris taxes, service et entrée gratuite dans notre piscine

Chambre à une personne avec bain et W.C.

S. Frs. 85.-- à 130.--

Chambre à deux personnes avec bain et W.C.

S. Frs. 160.-- à 250.--

Directeur : Emanuel BERGER



## 43<sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL DE L'AUTOMOBILE - GENÈVE

Du 15 au 25 mars 1973

VOITURES, CARROSSERIES, ACCESSOIRES,  
ÉQUIPEMENT DE GARAGE

PALAIS DES EXPOSITIONS - GENÈVE

### Les diverses étapes de la participation hôtelière de Swissair

Zurich, et ainsi une bonne partie de la Suisse, ne soit plus un pôle d'attraction pour les voyageurs internationaux. La pénurie de lits se faisait déjà sentir d'une façon particulièrement forte sur les efforts de vente de la compagnie à l'étranger.

Pendant longtemps, les milieux intéressés directement n'ont fait aucun effort pour ouvrir de nouveaux hôtels à Zurich. Bien des projets furent présentés, mais aucun ne fut réalisé. Swissair se décida donc en 1960, pour maintenir sa capacité de concurrence, à prendre l'initiative d'encourager la construction de nouveaux hôtels.

L'engagement de Swissair dans l'hôtellerie peut être divisé en plusieurs étapes qui reflètent assez exactement les besoins de la compagnie dans ce domaine.

#### a) Hôtel « Airport », Glattbrugg / Hôtel « Intercontinental », Genève

Swissair prit ses premières participations à la construction d'hôtels en 1960/1961. A l'époque, les possibilités d'hébergement proches de l'aéroport de Zurich étaient quasi nulles. Swissair accepta donc de participer, en 1961, à la construction de l'hôtel « Airport » à Opfikon-Glattbrugg qui fut ouvert en 1964.

Des problèmes semblables existaient également à Genève où l'importance croissante de l'aéroport intercontinental de cette ville exigeait un accroissement urgent du nombre de lits d'hôtel. Aussi, en 1961, Swissair décida-t-elle de contribuer, dans une faible mesure il est vrai, à la création de l'hôtel « Intercontinental » de 400 chambres, qui fut ouvert en 1964.

#### b) Trois hôtels de première classe : « Atlantis », « International », et « Zurich »

Depuis fort longtemps, il y avait pénurie chronique de lits d'hôtel de première classe à Zurich. Or, les hommes d'affaires et les congressistes, notamment des Etats-Unis, préfèrent cette catégorie d'hôtels. L'existence insuffisante de grands hôtels de cette classe freina considérablement l'essor de Zurich comme ville de congrès au cours des dernières années. Il lui manque toujours, encore à l'heure actuelle, un grand centre de congrès.

Aucun progrès n'étant enregistré, Swissair décida de favoriser la construction de trois hôtels de première classe, l'« Atlantis », l'« International » et le « Zurich ». Ces trois hôtels, aujourd'hui ouverts, peuvent être caractérisés de la façon suivante :

« ATLANTIS » : (Au pied de l'Uetliberg, à l'ouest de Zurich. 175 chambres et 330 lits. Ouvert le 6 novembre 1970. Le 1<sup>er</sup> juillet 1972, une « Guest House » de 60 chambres-studios, de prix moyen, fut installée à proximité immédiate de l'hôtel.

« INTERNATIONAL » : (Au centre du quartier d'Oerlikon, à mi-chemin entre le centre de la ville et l'aéroport). Ouvert le 1<sup>er</sup> juillet 1972. 700 lits. C'est le plus grand hôtel de première classe de Zurich. Il comprend, notamment, une piscine couverte sur le toit de l'immeuble de 26 étages. Salle de congrès pour 600 personnes.

« ZURICH » : (A proximité même de la gare centrale). Ouvert le 9 juin 1972. 400 lits. Possibilités d'organisation de congrès et de banquets pour les groupes jusqu'à 400 personnes. Piscine couverte et centre sportif.

Ce sont donc, au total, environ 1 500 lits de première classe supplémentaires qui, grâce en partie à l'appui de Swissair, ont pu être mis à la disposition des voyageurs venant à Zurich. Ainsi, le besoin en lits d'hôtel de cette catégorie est couvert pour les prochaines années.

Relevons que Swissair, par son activité dans le secteur hôtelier, a fait en quelque sorte œuvre de pionnier. Après de nombreuses années de réticence en

raison des mauvaises expériences faites avec l'hôtellerie saisonnière pendant la crise des années 30, les banques, ensemble avec Swissair et d'autres promoteurs, participent, pour la première fois de nouveau et dans une large mesure, au financement d'hôtels, fait qui, aujourd'hui, favorise d'autres investissements.

c) *Hôtels de classe moyenne : E.H.C.*

La situation est encore précaire en ce qui concerne les hôtels de prix moyen. Cela vaut, non seulement pour Zurich, mais aussi pour d'autres villes en Suisse et en Europe. C'est pourquoi Swissair, en coopération avec les compagnies Alitalia, BEA, BOAC et Lufthansa ainsi qu'avec plusieurs banques européennes, a créé la « European Hotel Corporation » (EHC) dont le but est de construire, dans les villes importantes disposant d'un aéroport, des hôtels de classe moyenne dont le prix des chambres devrait être inférieur d'environ 30 % à ceux des hôtels américains de première classe. Les catégories de clients qui entrent en considération sont les groupes de tourisme et les hommes d'affaires conscients de leur dépenses. Une manière de construire rationnelle et le renoncement à des prestations de service trop coûteuses permettent d'appliquer des prix de chambre avantageux. Les hôtels EHC portent la désignation « Penta Hotel ». La planification prévoit de mettre à disposition des villes possédant les aéroports les plus importants d'Europe, jusqu'à fin 1975, dix hôtels de la chaîne EHC disposant de 5 000 chambres au total. Les projets se présentent comme suit :

*En exploitation :*

à Copenhague :

« Europa Hotel » (200 lits) ; au boulevard Andersen près de Tivoli.

à Zurich :

Hôtel « Nova-Park » (1 000 lits) ; associé à l'EHC.

*En construction :*

à Londres :

900 chambres, près du BEA Air Terminal à la Cromwell Road ; ouverture en mars 1973.

à Paris :

500 chambres ; Courbevoie, ouverture en octobre 1973.

à Munich :

600 chambres ; Rosenheimerstrasse (près du Deutsches Museum) ; ouverture en octobre 1973.

*Au niveau de projet :*

à Lisbonne :

560 chambres ; ouverture vers la fin 1974.

D'autres Penta-Hôtels sont envisagés, notamment à Rome, à Athènes et à Genève.

En sa qualité de membre fondateur de l'EHC, Swissair aurait droit à son propre Penta-Hôtel à Zurich. Au milieu de 1971, par suite des mesures prises par les autorités dans le secteur de la construction, un projet très prometteur a dû être abandonné. Mais avec la collaboration active de Swissair, une association de l'hôtel « Nova-Park » et de l'EHC a pu être réalisée au début de 1972.

d) *Hôtel de première classe à Vienne*

En commun avec d'autres partenaires suisses, Swissair a projeté la construction d'un hôtel de première classe de 650 lits environ au centre de Vienne. Il est prévu de charger le groupe Hilton de l'exploitation. Vienne est d'une importance particulière pour Swissair comme destination. En outre, la situation

**Exemple de coopération  
entre entreprises hôtelières :  
PROHOTEL S.A.**

hôtelière n'y est pas très favorable en ce sens que, là encore, on enregistre une pénurie notable de chambres d'hôtel de la classe supérieure.

Les brèves descriptions couvrent l'ensemble des participations de Swissair au capital d'hôtels qui sont déjà construits ou en projet.

Les trois hôtels de première classe de Zurich cités précédemment, l'« Atlantis », l'« International » et le « Zurich », ont en commun, à côté de la participation financière de Swissair — participation qui dans aucun de ces hôtels n'est majoritaire —, le fait que la compagnie suisse de navigation aérienne coopère avec eux également dans le domaine de l'exploitation. Sur son initiative a été créée la « PROHOTEL, société anonyme pour l'hôtellerie et les voyages ».

Au début de 1972, un nouvel hôtel de classe moyenne, le « Nova-Park », a adhéré à la « European Hotel Corporation » et est devenu le quatrième partenaire de la PROHOTEL S.A.. Swissair ne participe toutefois pas, financièrement, au capital de l'hôtel « Nova-Park ».

Les partenaires de PROHOTEL coopèrent particulièrement dans le domaine du « marketing », de la réservation, des achats et des exploitations auxiliaires et cela d'une façon très étroite sans toutefois abandonner leur identité et leur indépendance. Les premiers résultats de ce genre de coopération, nouveau pour la Suisse, sont pleins de promesse. Ils comprennent, notamment, l'achat en commun du matériel d'exploitation et l'organisation du système d'information hôtelier « HIS ». Le « HIS » permet aux passagers de Swissair d'utiliser son système de réservation électronique des places pour réserver leurs chambres dans les hôtels adhérant à l'organisation. Ceux-ci ont, récemment, convenu d'avoir un seul directeur des ventes et un seul instructeur du personnel.

En mai 1972, la blanchisserie commune de PROHOTEL S.A. est entrée en fonction. Elle traite plus de 1 000 kg de linge par heure. Dans le cadre de l'extension de ses services, la PROHOTEL a acheté, en juin de cette année, une grande entreprise de taxis dont le centre est à l'aéroport de Zurich.

**Politique hôtelière active  
mais limitée de Swissair**

Les explications ci-dessus font ressortir les buts de la politique hôtelière de Swissair. Il ne s'agit pas, pour elle, de créer une nouvelle chaîne mondiale d'hôtels. Mais elle estime que sa tâche est de fournir à ses passagers, aux endroits névralgiques, les moyens d'hébergement appropriés. L'essentiel de ces efforts se concentre donc sur les « gateway cities », les centres de passages les plus importants de son réseau. Comme compagnie nationale suisse de navigation aérienne, il s'agit avant tout des centres de son propre pays, notamment de Zurich et de Genève.

L'engagement de Swissair dans l'hôtellerie tend donc à offrir un produit conforme au marché. Un hébergement adéquat jouera un rôle toujours plus important dans les arrangements de voyages aériens. Les participants aux congrès et ceux qui voyagent en groupes dont l'importance n'est pas seulement grande pour la région de destination mais également pour Swissair comme transporteur, ne s'intéresseront aux propositions qui lui seront faites seulement si des chambres d'hôtel sont disponibles en suffisance dans toutes les catégories de prix. C'est dans cet esprit que Swissair entend poursuivre une politique hôtelière active bien que limitée. Les énormes investissements auxquels elle doit procéder pour assumer sa tâche primordiale qui est le transport aérien (2,5 milliards de francs suisses jusqu'en 1975) exigent une certaine retenue dans les investissements secondaires, par exemple en ce qui concerne les hôtels.

Swissair sera donc contrainte de procéder d'une manière très sélective et devra se concentrer sur l'essentiel et renoncer éventuellement à des projets paraissant fort intéressants.

Si les participations hôtelières de Swissair ne sont pas, à proprement parler, des investissements de capitaux permettant une large répartition du risque des affaires ou d'obtenir un haut rendement, elle espère cependant que, au cours des années, l'argent qu'elle aura investi lui rapportera des intérêts normaux. L'engagement financier doit se suffire à lui-même et ne pas faire partie des frais de vente au sens large du mot.